

## FERMIERS SUISSES

# Renforcer l'organisation nationale pour mieux défendre les membres

Pierre-André Cordonier

**Les Fermiers suisses devront se prononcer lors de leur prochaine assemblée sur une proposition de réorganisation visant à renforcer la faïtière suisse. Les associations régionales seraient transformées en sections.**

Après une longue réflexion étalée sur deux ans, le comité de l'Association suisse des fermiers (ASF) a décidé le 21 janvier de soumettre au vote de l'assemblée des délégués – qui aura lieu dans le courant de mars – sa réorganisation qui rime avec une plus forte centralisation. Si la proposition passe, les associations régionales seront transformées en section et l'assemblée annuelle sera ouverte à tous les membres.

Le but est de renforcer l'association suisse. Une démarche d'autant plus compréhensible que certaines régions ont de la peine à maintenir une activité suffisante pour rendre indispensable un statut d'association. Les cotisations des membres seront perçues directement par la faïtière. C'est la condition pour qu'il existe encore à l'avenir une organisation consacrée aux problèmes que rencontrent les fermiers suisses.

## Rester indépendant

«Nous avons besoin d'une association indépendante qui défende les fermiers. Nous



La majorité des agriculteurs travaillent des parcelles en location en plus de leurs terres en propriétés et sont donc concernés par la législation sur le bail à ferme.

pouvons être ainsi plus efficaces que si nous étions noyés au sein d'une grande faïtière agricole nationale», explique Gilles Cretegny, vice-président de l'association suisse et président des Fermiers vaudois.

De plus, les membres sont conscients que les décisions se prennent au niveau national. «La législation sur le fermage et sur le droit foncier rural est fédérale et c'est donc à ce niveau que l'on doit être vigilant et se battre le cas échéant», explique Gilles Cretegny. Dans certaines régions, comme dans le canton de Vaud, les chambres d'agriculture appuient leurs membres sur les questions pratiques

liées au fermage, rendant d'autant moins nécessaire une association locale. «Mais il nous paraissait important de maintenir les sections, car elles assureront un lien vivant entre la base et la direction suisse», relève le Vaudois.

## Changer l'image des fermiers

La faïtière sera-t-elle plus visible et mieux à même de convaincre les agriculteurs d'en faire partie? «Notre souci est de changer notre image d'organisation au chevet des fermiers, au sens strict du terme, c'est-à-dire des agriculteurs qui travaillent sur une exploitation totalement ou

quasi totalement en fermage. Quelque 50% de la surface agricole sont en location, ce qui signifie qu'une grande majorité d'agriculteurs louent des parcelles ou des parties d'exploitation. Or, sur ce point, ils sont, tout autant que les fermiers, dépendants de la législation sur le bail à ferme, bien qu'ils ne se reconnaissent peut-être pas dans ce statut de fermier. A nous de leur montrer que nous travaillons aussi pour eux et que leur soutien est important.»

## Sept associations

En 2019, l'association suisse avait envisagé une autre solution pour assurer ses finances:

demande que les chambres d'agriculture proposent à leurs membres une cotisation de 4 francs par année de soutien à la faïtière des fermiers. Une proposition qui avait très peu de chances de recueillir l'assentiment des milieux agricoles et qui a fait long feu.

Actuellement, l'association compte 470 membres avec environ 7 associations régionales, indique le vice-président des Fermiers suisses. En Suisse romande, Vaud et Fribourg ont chacun leur propre association, Neuchâtel, le canton du Jura et le Jura bernois se sont regroupés, tandis que Genève et Valais n'ont pas d'organisation.

## GRIPPE AVIAIRE

## Prolongation des mesures

**Les régions de contrôle et d'observation le long des rives des grands cours d'eau et lacs de Suisse sont maintenues.**

En accord avec les services vétérinaires cantonaux, l'OSAV prolonge les mesures dans les régions de contrôle et d'observation jusqu'au 15 mars 2022. La Confédération et les Cantons les avaient mises en place en novembre 2021 autour des grands cours d'eau et lacs du Plateau, après la mise en évidence du virus dans une exploitation dans le canton de Zurich.

Les experts de l'OSAV ont réévalué la situation en Europe et, sur la base des enseignements tirés lors des derniers épisodes épidémiologiques, ils estiment que le risque d'introduction reste élevé, raison pour laquelle ils ont décidé de ne pas assouplir les mesures pour le moment.

Dans les régions de contrôle d'un kilomètre le long des rives des cours d'eau et des lacs, la sortie en plein air des volailles est soumise à conditions. Par ailleurs, les oies et oiseaux coureurs doivent être détenus séparément des poules. Dans les régions d'observation, tout symptôme suspect chez les animaux est à signaler immédiatement au service vétérinaire cantonal.

La grippe aviaire sévit actuellement dans presque tous les pays d'Europe. Dans les régions côtières de la mer du Nord, on signale une hécatombe chez les oiseaux d'eau sauvages. En Allemagne, la plupart des cas concernent le nord-est du pays, mais il y a aussi des cas isolés dans le Bade-Wurtemberg et en Bavière. En janvier, les autorités vétérinaires allemandes ont détecté le virus chez une buse variable, à une quarantaine de kilomètres de Schaffhouse. SP

## HOLSTEIN VAUD-VALAIS-GENÈVE

# La fédération va préparer la dissolution des syndicats

Vincent Gremaud

**L'assemblée générale de la fédération Holstein Vaud-Valais-Genève a pris la décision de principe de dissoudre les syndicats d'élevage locaux.**

Après avoir dû renoncer à organiser une assemblée générale en 2021, le comité de la fédération Holstein Vaud-Valais-Genève (VD-VS-GE) a tenu à mettre sur pied une assemblée générale en présentiel en ce début d'année. Afin de s'assurer de ne pas dépasser les capacités maximales imposées par les mesures sanitaires, les responsables de l'association ont choisi de ne convier que leurs membres. «Nous avons renoncé à inviter des orateurs externes ou des représentants de la presse», explique Nicolas Jotterand, président de la fédération. Ainsi, Holstein VD-VS-GE a tenu ses as-

semblées le jeudi 27 janvier 2022 au restaurant du Stand de Vernand, à Lausanne (VD), en présence d'une vingtaine de membres.

L'assemblée a notamment discuté de l'avenir des sept syndicats qui composent la fédération. Avec la décision du Canton de Vaud de verser les subventions cantonales vaudoises directement aux éleveurs et non plus aux syndicats, ces structures locales ont perdu leur rôle de relais. Afin de simplifier la structure interne de leur fédération, les membres présents ont décidé à l'unanimité de préparer une dissolution de ces syndicats d'élevage.

«L'assemblée a pris une décision de principe», précise Nicolas Jotterand. «Les différents syndicats vont en discuter dans leurs propres assemblées ce printemps. Il n'est pas exclu que certains se muent en amicales. Nous allons ensuite préparer des modifications des statuts de notre fédération qui devront être formellement validées lors de

notre prochaine assemblée générale, en 2023.»

Les membres de la fédération ont également élu leurs 13 délégués auprès d'Holstein Switzerland pour la période 2022 à 2025 (lire ci-contre).

## Elevages distingués

«En raison de la situation sanitaire, les activités liées à l'élevage ont presque été réduites à néant l'an passé», a regretté Nicolas Jotterand. «Suite aux attaques de loups sur des bovins dans la région du Marchairuz, je me suis personnellement investi dans les discussions qui ont actuellement lieu entre Prométerre, la Société vaudoise d'économie alpestre (SVEA) et le Canton de Vaud.»

La fédération a salué le fait que deux nouveaux élevages issus de ses rangs ont reçu le titre de maîtres éleveurs. En 2021, Pascal Henchoz et Yves Collet, d'Essertines-sur-Yverdon (préfixe Mollanges), ont décroché cette distinction. Cette année, Olivier et Pascal Duperrut de Vufflens-la-Ville



Nicolas Jotterand, Julien Pittet, Alain Urben, Pascal Henchoz, Ulrich Leibundgut, Amaël Leibundgut, Marc Vial et Olivier Duperrut (de g. à dr.) ont été récompensés pour leurs vaches ayant atteint une performance de vie de 100 000 kilos de lait en 2020 et 2021.

## Le palmarès

### Vaches à 100 000 kilos (2020)

Solene (122 183 kg), Pascal Henchoz et Yves Collet, Essertines/Yverdon. Anemone (108 017 kg), Jean-François et Julien Pittet, Le Solliat. Jamaica (106 062 kg), Olivier et Pascal Duperrut, Vufflens-la-Ville. Lassie (105 665 kg), Caroline Thurbert-Richardet, Pomy. Queens (104 946 kg), Anthony et Ludovic Rochat, Les Bioux. Pivoine (104 895 kg), Pascal Cusin, Grandcour. Feline (101 961 kg), Ulrich Leibundgut, Essertines/Yverdon.

Donnavera (101 616 kg), Nicolas Jotterand, Bière.

Anncy (101 119 kg), Pascal Henchoz et Yves Collet, Essertines/Yverdon.

### Vaches à 100 000 kilos (2021)

Petunia (109 922 kg), Urben et Bühler, Apples. Dream-Lili (104 477 kg), Nicolas Jotterand, Bière. Sarah (100 654 kg), Marc Vial, Chavannes-le-Veyron. 25 Dorathea (107 480 kg), Carl Beck, Cossonay-Ville. Coquille (101 785 kg), Ulrich Leibundgut, Essertines/Yverdon.

## Délégués 2022-2025

### Liste des nouveaux délégués à Holstein Switzerland

Jean-Luc Besson, Bofflens; Jean-François Cachemaille, Baulmes; Pascal Cusin, Grandcour; Patrick Demont, Cugy; Pascal Duperrut, Vufflens-la-Ville; David Grin, Valleyres-sous-Ursins; Pascal Henchoz, Essertines-sur-Yverdon; Sylvain Lambelet, Puidoux; Steve Montiez, Collonges; Gill Senn, Brenles; Jean-François Pittet, Le Solliat; Alain Urben, Apples; Vincent Wasser, Ependes.

(préfixe Pryodup) ont à leur tour obtenu ce titre.

A noter que les détenteurs de vaches ayant dépassé 100 000 kg de lait de perfor-

mance de vie en 2020 et 2021 ont reçu une cloche (lire ci-dessus). Quant à la meilleure moyenne d'exploitation de la fédération en 2021, elle a été

obtenue par Gill Senn, de Brenles, avec 10 930 kg de lait, 3,66% de matière grasse et 3,27% de protéine en 30 clôtures.